

EDITO

LA GESTION DE VOS AVOIRS

La vision de **M. Muammer Kardelen**,
Chief Investment Officer

Les marchés financiers semblent vouloir jouer d'optimisme depuis le mois d'octobre dernier, grâce à la réouverture de la Chine, dont l'abandon des confinements Covid laisse espérer un retour à la normale des chaînes logistiques et une reprise de la consommation chinoise et mondiale.

En parallèle, la guerre en Ukraine bien sûr et les bruits de bottes dans le détroit de Taiwan rendent prudents les investisseurs, au point qu'on parlait le mois dernier à Davos de « la fin de la mondialisation ». Les grands de ce monde y ont fait l'inventaire des risques majeurs susceptibles de frapper en 2023 ; risques sociaux tout d'abord (liées à l'inflation, au logement mais aussi à la fragilisation du contrat social dans les démocraties), risques écologiques (changement climatique et catastrophes naturelles) et risques géostratégiques évidemment (guerre, cybercriminalité et crises migratoires).

Après leur dernière hausse le 8 février dernier, l'envolée des taux en zone euro entamée au

deuxième trimestre 2022 semble ralentir, tandis que la récente hausse des taux de la FED le 1^{er} février dernier, semble dessiner un plateau en attendant une position plus marquée au second semestre 2023 face à l'inflation.

L'inflation aura donc encore le temps de faire souffrir la consommation et l'investissement, rendant plus probable encore une récession (espérée légère et temporaire) en Europe et aux USA.

Dans ce contexte, je continue de privilégier la sécurité de votre argent tout en opérant un vaste mouvement de réallocation des « Fonds communs de placement » obligataires (sujette à des volatilités observées substantielles) vers les obligations en ligne directe « Investment Grade » à coupon fixe et durée moyenne. Ceci nous donnera une visibilité et une stabilité renforcée de nos revenus, tout en nous permettant de saisir les opportunités qui se présenteront cette année avec l'augmentation continue des dépôts de nos sociétaires.



Scannez moi !

NOUVELLE AUTHENTIFICATION AUTHY

CERTAINS D'ENTRE VOUS AYANT ÉPROUVÉ DES DIFFICULTÉS POUR S'AUTHENTIFIER AVEC LES SMS, NOUS NOUS SOMMES ATTACHÉS À TROUVER UNE ALTERNATIVE DE CONNEXION AVEC UN CODE UNIQUE QUI SOIT AUSSI SÛRE ET PRATIQUE.

Nous vous proposons donc, depuis fin février 2023, une méthode d'authentification additionnelle baptisée « Authy ». La connexion via Authy est entièrement digitale et peut être utilisée avec un ordinateur ou un téléphone portable ou une tablette. Authy propose une application qui génère un code à usage unique (token /jeton d'authentification) pour vous identifier et vous permettre d'accéder en toute sécurité à votre compte.

Pour activer cette nouvelle fonctionnalité, il faut créer un compte Authy et le connecter avec votre compte amfie.net.

Cette nouvelle fonctionnalité a été développée sur l'interface web d'amfie.net uniquement et ne sera pas développée sur l'application AMFIE Mobile Finance.

Nous avons préparé une vidéo pour familiariser ceux qui souhaitent s'authentifier avec cette nouvelle méthode et pour vous assister dans vos premiers pas.

KYT (KNOW YOUR TRANSACTION)

La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme s'équipe d'une nouvelle arme.

Vous connaissez déjà le terme KYC « Know Your Customer » procédure maintenant largement pratiquée pour effectuer une analyse des clients dans le cadre de la lutte anti-blanchiment.

L'AMFIE est légalement tenue d'assurer un suivi régulier de la relation d'affaires qu'elle entretient avec chacun de ses sociétaires, et de mettre à jour sur une base régulière les informations lorsque celles-ci sont devenues obsolètes. Ceci explique pourquoi nos collègues vous demandent parfois de leur fournir une copie certifiée conforme à l'original d'une pièce d'identité valide lorsque la précédente a expiré.

La 5^{ème} Directive Européenne anti blanchiment (UE 2018/843), exige que les institutions financières s'équipent d'un nouvel outil législatif : KYT ou « Know Your Transaction ». Il s'agit de faire un suivi des transactions demandées par les sociétaires

(dépôts et retraits) en vérifiant leur conformité. La procédure peut prendre différentes formes, destinée à surveiller les transactions : vérifier l'origine des fonds, faire un contrôle sur l'émetteur ou le récepteur du paiement... Ces contrôles sont effectués par nos collègues avant d'accepter un dépôt ou avant d'effectuer un retrait. Si la procédure devait s'appliquer lors d'un de vos transferts, nos collègues vous contacteront dans des délais très rapides pour exécuter au plus vite votre demande.

En plus de permettre à l'AMFIE d'être en conformité avec les autorités de contrôles, ces mesures permettent également d'assurer la sécurité de ses sociétaires.

DES NOUVELLES DE NOS COORDONNATEURS

Nous souhaitons une belle retraite à **Cécile Chavanne** qui était notre coordonnatrice à l'OMC jusqu'en mai 2022.

A la FAO à Brazzaville, c'est **Jean-Baptiste Banzouzi-Mbika** qui a pris sa retraite en décembre 2022. Il reste coordonnateur et voyagera entre l'Italie et le Congo.



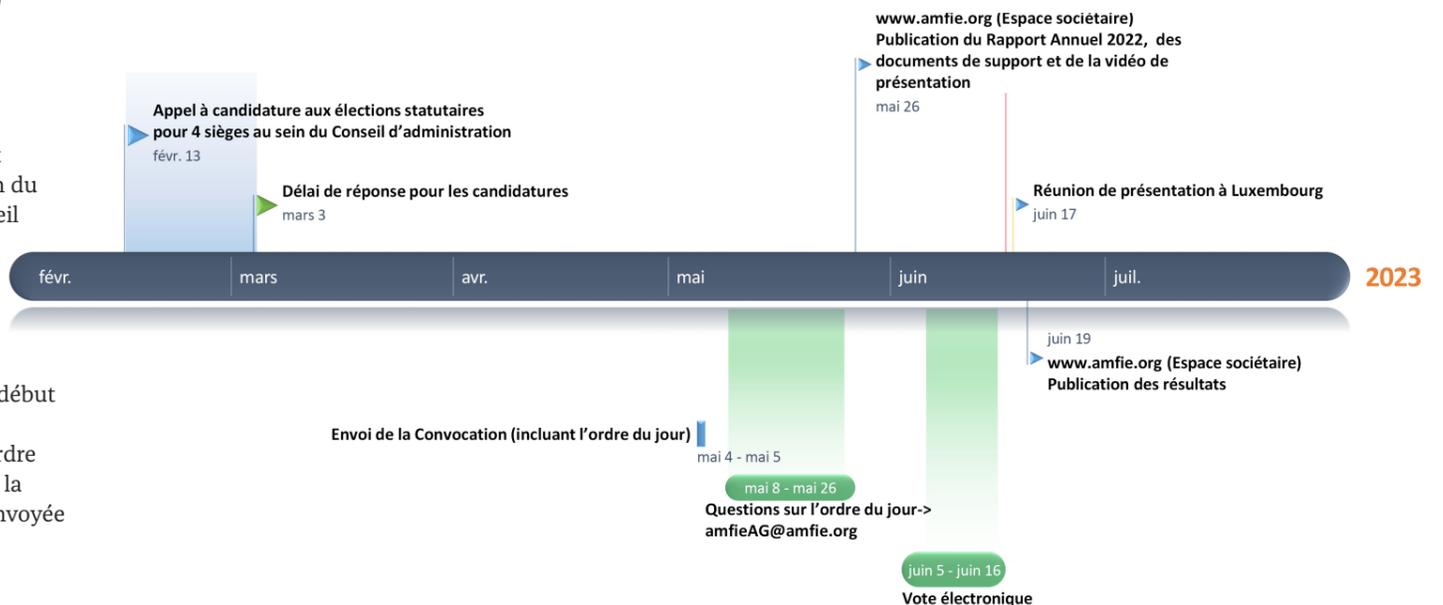
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

LES DATES CLEFS !

Chaque sociétaire de l'AMFIE peut déposer sa candidature à l'élection du Conseil d'administration. Le Conseil étant renouvelé pour moitié tous les ans, il y a donc 4 postes à pourvoir. La date limite pour le dépôt des candidatures est le 3 mars, et une information complète à ce sujet, sera envoyée début février.

La Convocation, qui comprend l'ordre du jour de l'Assemblée générale et la présentation des candidats sera envoyée en mai.

La 32^e Assemblée générale se tiendra en ligne du 5 au 16 juin 2023. Le rapport annuel 2022, ainsi que les résultats des votes seront présentés lors d'une réunion qui se tiendra à Luxembourg, le samedi 17 juin à 10h00.



UNE NOUVELLE CARTE MASTERCARD GOLD, DISPONIBLE EN DIFFÉRENTES DEVISES !

En 2022, la Banque BIL avec qui nous travaillons pour le service de cartes de crédit, nous a informé qu'elle ne générerait plus de nouvelle carte à l'avenir. Les cartes en circulation continueront toutefois d'être renouvelées.

Nous avons donc entamé des discussions avec d'autres prestataires et avons conclu un partenariat avec la société Advanzia. Advanzia est une banque digitale luxembourgeoise, spécialisée dans les cartes de crédit et les solutions de paiement. Elle est devenue l'une des principaux fournisseurs de cartes de crédits en Europe.

Ainsi, nous proposons à nos sociétaires qui le souhaitent une nouvelle carte Mastercard Gold avec de nombreux avantages.

Cette carte est disponible en EUR, USD, GBP ou encore CHF. Le coût de cette carte est de 100 € mais AMFIE prendra à sa charge pour votre première carte la moitié de la cotisation ; ainsi la première carte sera au tarif préférentiel de 50€, et les cartes supplémentaires, par exemple dans une autre devise, ou pour un cotitulaire seront facturées 100€. Advanzia offre une application Mobile qui permet

la gestion de vos dépenses. Vous pouvez créer des alertes et recevoir des notifications pour vos dépenses, gérer votre limite de crédit, bloquer temporairement votre carte en temps réel, ou encore obtenir un code d'autorisation pour valider une transaction.

Mastercard offre également un système de récompense et de cash back sur vos dépenses shopping ou voyages.

Grâce à notre nouveau partenaire, le délai de création et d'envoi de cartes sera considérablement raccourci. Les cartes seront envoyées de nos locaux, 3 jours après la demande.

Vous retrouverez toutes les conditions d'assurances et d'assistances offertes avec la carte sur notre site www.amfie.org (partie privée Carte de crédit), ou pour toute autre information, n'hésitez pas à contacter nos collègues amfie@amfie.org.

LES TAUX DU 1^{er} TRIMESTRE 2023



Comme annoncé dans les vœux, qui ont été envoyés le 10 janvier, le Conseil d'administration a décidé d'augmenter les taux des comptes d'épargne, les taux des AMFIE Flexible ainsi que les taux des comptes d'épargne 0/18.

► COMPTES D'ÉPARGNE

Voici les rendements applicables aux **comptes d'épargne** pour le premier trimestre 2023.

EUR	USD	CHF	GBP
0,50 %	1,75 %	0,00 %	0,40 %
CAD	AUD	DKK	
1,50 %	1,00 %	0,00 %	

► FLEXIBLE DÉPÔTS À TERME

Les placements à terme AMFIE Flexible permettent aux sociétaires, qui souhaitent placer des fonds pour une période de temps spécifiée, d'obtenir des rendements plus élevés.

Les taux (per annum) applicables depuis 1^{er} janvier 2023 sur les dépôts à terme **AMFIE Flexible**

Taux	EUR	USD	GBP
12 mois	2,00 % p.a.	3,50 % p.a.	2,50 % p.a.

► COMPTE D'ÉPARGNE 0-18

Vous pouvez ouvrir un compte d'épargne 0-18 au nom de votre enfant dès sa naissance et jusqu'à son dix-huitième anniversaire. Le compte d'épargne 0-18 permet à votre enfant de faire fructifier ses économies dès son plus jeune âge.

EUR	USD	CHF	GBP
2,50 %	4,00 %	0,10 %	3,00 %
CAD	AUD		
2,50 %	2,00 %		